Assemblée Nationale : Economiquement, les amendements proposés par le RN dessinent un parti placé à droite

09/10/2022 à 14h31



(…)

Le RN propose ainsi de dispenser d'impôt sur la fortune immobilière (IFI) les bâtiments classés ou inscrits au titre des monuments historiques. Et comme il faut bien meubler sa maison, les amis de Marine Le Pen souhaitent permettre une réduction d'impôts égale non plus à 18 % mais à 50 % du montant de la dépense d'achat ou de restauration d'objets mobiliers. Traduction : votre bergère Louis XVI, achetée 500 euros, ne vous coûtera en réalité que la moitié. «Il convient d'encourager les propriétaires de monuments à enrichir, à reconstituer ou à rénover le mobilier en lien avec leur époque, notamment par des acquisitions sur le marché de l'art», justifient les auteurs de l'amendement. C'est le père Le Pen qui va être content : les fauteuils de Montretout commencent à montrer des signes de fatigue.

Evidemment, toutes ces douceurs fiscales sont de nature à vous faire gonfler le patrimoine… et donc les droits de succession

! Encore une fois, rassurez-vous, le RN a pensé à tout : **«Afin de permettre une meilleure transmission de l'épargne aux jeunes générations et ainsi augmenter leur pouvoir d'achat, [il] propose de porter le plafond de dons d'argent à 100 000 euros tous les cinq ans, de chacun de ses parents et grands-parents.»** On respire mieux. Pointilleux, nos députés n'oublient aucun détail pour épargner des dépenses excessives à leurs amis propriétaires. Ainsi, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, calculée sur la valeur locative cadastrale du logement, «apparaît comme injuste, notamment pour les personnes seules habitant dans un grand logement, qui produisent donc moins de déchets». Les pauvres ! **Le RN propose donc de moduler le tout en fonction du nombre de personnes composant le foyer.** «Ça s'adresse surtout aux retraités qui avaient une maison avec enfants et qui se retrouvent seuls mais à payer autant que s'ils étaient six», tente-t-on de justifier au sein du groupe. **Le caractère social des apports frontistes est par ailleurs mis en avant par la proposition de baisser la fiscalité sur les carburants**. Si cet allègement toucherait tout le monde, que notre châtelain se rassure : au volant de son 4×4 dernière génération, il en bénéficierait tout autant, si ce n'est plus, que le smicard dans sa petite voiture. Voilà pour le budget de 2023.

Concernant l'autre texte du moment, sur le «plein-emploi» et l'assurance chômage, le parti des «petits contre les gros» et de la «France des oubliés» ne fait pas plus preuve d'une sensibilité sociale excessive. Certes, le groupe s'oppose à la modulation de la durée d'indemnisation en fonction de la conjoncture économique. Mais les élus frontistes sont tout à fait disposés à tailler dans le nombre des bénéficiaires de l'assurance chômage. **Ils ont déposé un amendement pour considérer comme démissionnaire le titulaire d'un CDD ayant refusé un CDI, ce qui le prive de chômage. Ils ont par ailleurs voté mercredi l'amendement de Les Républicains visant à assimiler l'abandon de poste à une démission, restreignant fortement, une nouvelle fois, l'accès à l'assurance chômage**

des concernés. *Pour le reste, c’est comme d’habitude après les étrangers que l’extrême droite en a principalement.*

(…)

Libération

En Lien :

- *A l’Assemblée Nationale, le RN fait le pari de la respectabilité*

- *Sébastien Chenu (RN) et Hélène Laporte (RN) élus parmi les 6 vice-présidents de l’Assemblée Nationale*